

FORMATION AU TUTORAT DES ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS

INSCRIPTIONS :

Du 30 août 2021 au 30 septembre 2021

DATES:

**Le mercredi 17 novembre 2021,
le jeudi 18 novembre 2021
et le mardi 14 décembre 2021**

Accueil du public : les lundis, mardis et jeudis de 8 h 30 à 12 h 00

Par téléphone : les lundis mardis et jeudis de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h à 16 h 00

CONTENU PEDAGOGIQUE

Public visé : Infirmier(e) exerçant la fonction de tuteur ou souhaitant le devenir

Durée : 21 heures sur 3 jours

Date de la formation : Les 17 et 18 Novembre 2021 et le 14 Décembre 2021

Date d'inscription : entre le 30 août et le 30 septembre 2021

Modalités Particulières : Cout prévisionnel 350 euros par stagiaire pour les 3 jours dans le cadre de la formation professionnelle continue ou DPC

Horaires : 8 h 30 - 16 h 30 dont une heure de pause déjeuner

Nombre de places proposées : 10 places maximum, les inscriptions se feront par ordre d'arrivée à l'institut. En dessous de 5 inscrits, la session sera reportée.

Intervenants :

Cadre de santé formateur à l'IFSI responsable de l'encadrement pédagogique des étudiants en soins infirmiers

Directeur des soins en charge de l'institut

Infirmier expert coordonnateur du livret d'accueil sur le CHICAS.

Principes pédagogiques :

- Analyse de situations pédagogiques d'encadrement des tuteurs stagiaires vécues en service de soins à l'aide d'outils dynamiques.
- Mutualisation des connaissances des tuteurs stagiaires.

Objectifs de la formation :

1° session (2jours)

- Actualité de la fonction « tutorat des ESI »
- Actualiser les connaissances sur le référentiel de formation et les outils liés à l'encadrement des étudiants en stage
- Adopter un regard réflexif sur les rôles et missions du tuteur
- Améliorer ses connaissances en pédagogie de l'adulte et de l'alternance

2° session (1 jour)

- Travailler sur l'évaluation (accompagnement) du stagiaire en qualité de tuteur
- Analyser sa pratique (problématisation) de tuteur en situation à partir de situations d'encadrement vécues par les stagiaires.
- Réflexion et sensibilisation au livret d'accueil de l'étudiant ou du nouvel arrivant

Compétences requises :

- Compétences sociales et relationnelles :

Travail sur les missions du tuteur :

- L'accueil des stagiaires et le suivi par les tuteurs,
- Le portfolio et son utilisation,
- L'évaluation des étudiants.

- Compétences pédagogiques :
 - Travail sur les représentations des participants sur les notions de compétence, d'alternance, d'évaluation et d'apprentissage pour adultes,
 - Les rôles du maître de stage, tuteur et référent du suivi pédagogique de stage,
 - Mobiliser les connaissances et l'expérience pour faciliter l'apprentissage et le transfert,
 - Travailler sur l'expérience de tutorat des stagiaires et l'enrichir par des éclairages théoriques issus des sciences de l'éducation en formation pour adultes et de la littérature professionnelle sur le sujet (revue « soins cadres »).

- Compétences organisationnelles :
 - Présentation, actualisation des connaissances concernant le référentiel de formation, insister sur la formation clinique,
 - Planifier les étapes charnières du stage,
 - Coordonner les activités et ressources du lieu de stage en fonction des objectifs définis.

- Compétence réflexive :
 - Faire évoluer sa pratique professionnelle dans le cadre du tutorat,
 - Analyser et faire analyser les pratiques professionnelles et les situations de soins,
 - Sensibiliser à l'accueil de l'étudiant en stage clinique.

DISPOSITIF

Cette formation se déroulera **dans les locaux du CFPS**

Lieu : IFSI pôle universitaire du CHICAS - 2 rue Bayard- 05000 GAP

COÛT : 350 euros par stagiaire pour les 3 jours dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Horaires : 8 h 30 - 16 h 30 dont une heure de pause déjeuner

Nombre de places proposées : 10 places maximum, les inscriptions se feront par ordre d'arrivée à l'institut. En dessous de 5 inscrits, la session sera reportée.

Intervenants :

Cadre de santé formateur à l'IFSI responsable de l'encadrement pédagogique des étudiants en soins infirmiers
Directeur des soins en charge de l'institut.

Formateur sur l'évaluation en stage selon un dispositif de formation par alternance.

Infirmier expert coordonnateur du livret d'accueil sur le CHICAS.

Modalités : une convention sera établie pour les employeurs et un devis leur sera fourni pour validation. A la fin de chaque session, une facture leur sera adressée.

Toute formation débutée est due en totalité.

Pièces à fournir : une fiche d'inscription dûment complétée